Expertise comptable &
Commissariat aux comptes

Cabinet Sylvie Wanaverbecq

ESPACE DES SCIENCES

LES CHAMPS LIBRES

10, COURS DES ALLIES

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Siège social : 1, Square René Cassin – « Les Galaxies » - 35700 RENNES
Téléphone : 02.99.36.92.90 – Télécopie : 02.99.27.87.81 – Email : sarl.csw@gmail.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région BRETAGNE
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de RENNES
SARL au capital de 60 000 € - RCS RENNES 423 715 424 – Code APE 6920 Z
N° d'identification intracommunautaire : FR 84 423 715 424

ESPACE DES SCIENCES
ASSOCIATION LOI 1901
Siège social : Les Champs Libres, 10 Cours des Alliés
35000 – RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Espace des Sciences » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration, le 23 mars 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SW

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe « Changement de méthode » concernant l'application du nouveau règlement N° 2018.06 du 5 décembre 2018.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes annuels mentionne les subventions de fonctionnement et d'investissement reçues au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les opérations de comptabilisation des subventions et la césure de celles-ci au 31 décembre 2020 et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, le Conseil d'Administration nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

SW

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES
Le 22 juin 2021

SARL CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Représentée par Sylvie WANAVERBECQ
Commissaire aux Comptes,

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

- ***BILAN ACTIF ET PASSIF***
- ***COMPTE DE RESULTAT***
- ***ANNEXE***

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	109 951	65 491	44 460	57 879
Immobilisations incorporelles en cours	94 004		94 004	3 672
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	708 361	486 123	222 238	225 207
Immobilisations corporelles en cours	79 048		79 048	38 528
Autres	449 351	354 159	95 192	132 430
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	247		247	247
TOTAL I	**1 440 963**	**905 773**	**535 190**	**457 962**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	33 709	19 078	14 631	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 486		11 486	33 285
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	225 377		225 377	423 855
Valeurs mobilières de placement	536 473		536 473	530 323
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 210 888		3 210 888	2 238 252
Charges constatées d'avance	14 934		14 934	41 403
TOTAL II	**4 032 866**	**19 078**	**4 013 789**	**3 267 119**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**5 473 829**	**924 850**	**4 548 978**	**3 725 081**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	319 300	206 937
Autres	1 490 283	1 490 283
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	105 269	112 363
Situation nette (sous total)	1 914 852	1 809 583
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	364 192	316 945
Provisions réglementées		
TOTAL I	**2 279 044**	**2 126 528**
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 330 000	520 000
TOTAL II	**1 330 000**	**520 000**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	584 000	506 541
TOTAL III	**584 000**	**506 541**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 837	188 353
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	215 718	366 456
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 277
Autres dettes	1 385	1 795
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	42 994	9 131
TOTAL IV	**355 934**	**572 012**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	**4 548 978**	**3 725 081**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 595	5 295
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	616	9 951
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	359 837	750 025
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 940 660	2 939 960
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 485	8 907
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	116 193	96 182
TOTAL I	**3 426 386**	**3 810 321**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	8 751	
Variation de stock	(8 751)	
Autres achats et charges externes	853 981	1 436 762
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	156 243	182 204
Salaires et traitements	1 230 496	1 424 550
Charges sociales	117 126	534 726
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	220 350	173 343
Dotations aux provisions	77 459	68 821
Reports en fonds dédiés	810 000	
Autres charges	28 507	21 261
TOTAL II	**3 494 162**	**3 841 667**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(67 776)**	**(31 346)**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	13	
Autres intérêts et produits assimilés	13 076	17 908
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**13 089**	**17 908**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**13 089**	**17 908**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**(54 687)**	**(13 438)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	10 341	6 000
Sur opérations en capital	152 753	124 099
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	**163 094**	**130 099**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**163 094**	**130 099**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 138	4 298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**3 602 569**	**3 958 328**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**3 497 300**	**3 845 965**
EXCEDENT OU DEFICIT	**105 269**	**112 363**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	28 000	
Bénévolat	247 200	
TOTAL	**275 200**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	(28 000)	
Personnel bénévole	(247 200)	
TOTAL	**(275 200)**	

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Annexe

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

L'Espace des sciences est un organisme d'intérêt général ayant un caractère éducatif, culturel, concourant à la diffusion de la culture scientifique. Ses actions sont centrées sur la médiation culturelle scientifique réalisée dans les murs (salles d'expositions permanente et temporaire, planétarium, conférences), et hors les murs (écoles, collèges, etc.) ; sur la mise à disposition d'expositions itinérantes, la diffusion de sa revue Sciences Ouest, la production et la diffusion numérique.
L'exercice clôturé au 31/12/2020 présente un montant de bilan de 4 548 978,50 €, et un résultat exécentaire de 105 268,80 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général sont appliquées pour les dispositions non couvertes par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Un changement de méthode lié à un changement de réglementation est survenu au cours de l'exercice. Il s'agit de l'application du nouveau règlement n° 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif à compter du 01/01/2020.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

- La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a conduit à des mesures de confinement. L'Espace des sciences a subi des fermetures administratives du 14/03/20 au 21/06/20, puis du 30/10/20 au 24/05/21. Cela a engendré des modifications substantielles des activités en 2020. Les conséquences de l'évènement Covid-19 sont retranscrits dans la situation financière 2020.

- La Direction s'est attachée depuis le 14/03/2020, à mettre en place toutes les mesures qui ont pu lui permettre de supporter la période de confinement et de redémarrer l'activité au plus vite et au mieux dès la fin de la crise sanitaire :
- Révision de la programmation des activités.
- Recours au dispositif d'IJSS maladie pour les parents devant garder les enfants à domicile, valorisé à 10 355,58 €
- Recours au dispositif d'activité partielle pour le personnel (planning individualisé) pour un total de 9 781 heures en 2020 valorisées à 109 421,29 €.
- Adaptation du volume des activités avec les contraintes sanitaires en cours
- Recours au télétravail.
- Mobilisation du nouveau dispositif d'exonération de cotisations et contributions sociales patronales et d'aide au paiement des cotisations sociales pour un total de 336 554,79 € en 2020.

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ESPACE DES SCIENCES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la structure constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.
A la date du conseil d'administration le 23/03/21, statuant sur la clôture du bilan 2020, l'Espace des sciences subit la décision gouvernementale de fermeture administrative ne permettant pas de déployer ses activités face public. La continuité de la crise sanitaire en 2021 perturbe les activités économiques de l'Espace des sciences.

Eu égard à ces mesures, à la date du conseil d'administration pour arrêter les comptes 2020 le 23/03/21, l'Espace des sciences estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises à titre onéreux sont inscrites à l'actif du bilan pour le coût d'acquisition (PCG art. 213-1).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (de 1 à 10 ans) en fonction de la nature des immobilisations et la durée de vie prévue ; celle-ci étant comparable à la valeur d'usage.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entité pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise (PCG art. 213-14). Le coût de production d'une immobilisation corporelle est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des autres coûts engagés, au cours des opérations de production, c'est-à-dire des charges directes et indirectes qui peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien ou du service (PCG art. 213-15).

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré - premier sorti". La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque le prix de revient des stocks inscrits à l'actif est considéré comme supérieur à leur valeur de marché en tenant compte du prix et des perspectives de vente (PCG art. 214-22).

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

RESERVES

Suite à la résolution d'assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2020, l'excédent du Résultat 2019 a été affecté en Réserves pour projet associatif (compte 1068000) pour la somme de 112 363,00 €. Le montant total des réserves inscrites au bilan au 31/12/2020 s'élève à 1 809 583,42 €.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être réalisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique " engagements à réaliser sur ressources affectées " et au passif du bilan sous le compte " fonds dédiés ". Les sommes inscrites sous la rubrique " fonds dédiés " sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte " report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ".
Les fonds dédiés inscrits au bilan de l'Espace des sciences au 31/12/2020 s'élèvent à 1 330 000 €. Des fonds dédiés pour 520 000 € étaient déjà constatés au 31/12/2019 pour la rénovation de la salle "Terre". Les ressources 2020 proviennent pour 680 000 € de Rennes Métropole (650 000 € pour intégrer les dernières technologies au sein du Planétarium et 30 000 € pour rénover la banque d'accueil du public) ; et 130 000 € de ressources provenant de Morlaix Communauté en prévision des dépenses à venir pour l'ouverture de l'Espace des sciences de Morlaix en 2022.

SUBVENTIONS

Des subventions d'investissement ont été octroyées en 2020 par Rennes Métropole pour 50 000 €, et par la Région Bretagne pour 150 000 €, afin de financer des immobilisations. Ces subventions d'investissements revêtent le caractère de subventions non renouvelables avec un droit de reprise des matériels pendant la durée des amortissements en cas d'arrêt des activités ou cession de biens. Elles sont inscrites au compte 13 "Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien. La quote-part virée au résultat en 2020, des subventions d'investissements 2017 à 2020, s'élève à 152 752,64 €.
Des subventions d'exploitation ont été octroyées en 2020 pour un total de 2 940 660 € : Rennes Métropole (1 933 660 €), la Région Bretagne(487 000 €), Morlaix Communauté (305 300 €), le Conseil départemental d'Ille et Vilaine (154 000 €) et le Conseil départemental du Finistère (20 000 €), la DRRT Bretagne (17 000 €), la Ville de Morlaix (15 000 €), la Ville de Rennes (7 000 €), et la Ville de Vezin le Coquet (1 700 €).

PROVISIONS POUR CHARGES

Le passif social dans le cadre du départ volontaire à la retraite à 62 ans s'élève à 584 000 €. Pour ce calcul, il a été retenu pour chaque salarié concerné : sa date de naissance, son ancienneté, du nombre total d'année d'ici 62 ans, de sa probabilité d'être encore présent à 62 ans.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le règlement ANC n° 2018-06 instaure le caractère obligatoire de fournir les informations relatives aux contributions volontaires en nature. A l'Espace des sciences elles s'inscrivent par le bénévolat pour 247 200 € (3 090 heures valorisées au prix de 50 €/h brut chargé à 60 % soit un coût horaire de 80 €/h) ; et par la fourniture gratuite de services relative à la billetterie (28 000 €).

HONORAIRES VERSÉS AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre du bilan 2020 s'élève à 9 500 € TTC.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Immobilisations

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	110 731		104 816
TOTAL immobilisations incorporelles :	**110 731**		**104 816**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	851 266		128 519
Installations générales, agencements et divers	271 947		5 709
Matériel de transport	108 904		1
Matériel de bureau, informatique et mobilier	358 067		18 013
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	38 528		79 048
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 628 712**		**231 291**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	247		1 500
TOTAL immobilisations financières :	**247**		**1 500**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 739 690**		**337 606**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		11 592	203 955	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**11 592**	**203 955**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		271 425	708 361	
Inst. générales, agencements et divers		168 435	109 220	
Matériel de transport		1	108 904	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		144 854	231 227	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	38 528		79 048	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**38 528**	**584 715**	**1 236 760**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 500	247	
TOTAL immobilisations financières :		**1 500**	**247**	
TOTAL GÉNÉRAL	**38 528**	**597 806**	**1 440 963**	

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - Les Colonnes»
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Amortissements

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	49 180	27 902	11 592	65 491
TOTAL immobilisations incorporelles :	**49 180**	**27 902**	**11 592**	**65 491**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	626 059	131 489	271 425	486 123
Inst. générales, agencements et divers	248 450	12 244	168 435	92 258
Matériel de transport	100 659	5 820		106 479
Mat. de bureau, informatique et mobil.	257 380	42 895	144 854	155 422
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 232 548**	**192 448**	**584 714**	**840 282**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 281 728**	**220 350**	**596 305**	**905 773**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	27 902		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**27 902**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	131 489		
Installations générales, agencements et divers	12 244		
Matériel de transport	5 820		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 895		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**192 448**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**220 350**		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	506 541	77 459		584 000
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**506 541**	**77 459**		**584 000**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	19 078			19 078
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**19 078**			**19 078**
TOTAL GÉNÉRAL	**525 619**	**77 459**		**603 078**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

État des Créances et Dettes

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées	247		247
TOTAL de l'actif immobilisé :	**247**		**247**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	11 486	11 486	
Personnel et charges sociales à récupérer	162 860	162 860	
État et autres collectivités publiques	52 111	52 111	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	10 406	10 406	
TOTAL de l'actif circulant :	**236 863**	**236 863**	
TOTAL GÉNÉRAL	**237 110**	**236 863**	**247**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	1 500
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	1 500

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	95 837	95 837		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	203 314	203 314		
État et autres collectivités publiques	12 404	12 404		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	1 385	1 385		
TOTAL :	**312 940**	**312 940**		
TOTAL GÉNÉRAL	**312 940**	**312 940**		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 697 220	112 363			1 809 583
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	112 363	105 269		112 363	105 269
Situation nette	**1 809 583**	**217 632**		**112 363**	**1 914 852**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	316 945		200 000	152 753	364 192
Provisions réglementées					
TOTAL	2 126 528	217 632	200 000	265 116	2 279 044

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Financeur	520 000	520 000			520 000
Rennes Métropole				30 000	30 000
Rennes Métropole				650 000	650 000
Morlaix Commun				130 000	130 000
TOTAL	520 000	520 000		810 000	1 330 000

B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
TOTAL					

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	14 934	42 994
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**14 934**	**42 994**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Charges à Payer

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 780
Dettes fiscales et sociales	157 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	459
TOTAL	**187 685**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Produits à Recevoir

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	2 044
Personnel	
Organismes sociaux	1 587
État	
Divers, produits à recevoir	628
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**4 259**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Don de l'imprimerie Calligraphy	4 000	7713000
Action logement : Cotisation sur paies 2019 non dûe (évolution réglementaires)	6 341	7718000
Quote-part des subventions d'investissements virée au Résultat de l'exercice	152 753	7770000
TOTAL	**163 094**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Détail des Transferts de Charges

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

NATURE	Montant
Assurance Groupama : Remboursement remplacement pare-brise voiture	628
Uniformation : Remboursement partiel formation Document Unique	640
Uniformation : Indemnisation tutorat et formation du contrat de professionnalisation en alternance	4 218
TOTAL	**5 485**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Effectif Moyen

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	1
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	40	1

Effectif moyen : 40,93 (effectif Sécurité Sociale : avec personnel mis à disposition et hors contrat de professionnalisation)

Photo sociale au 31/12/20 : 52 salariés (dont 1 contrat de professionnalisation) + 1 mise à disposition à 80 %

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Espace des sciences

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/06/21
Devise d'édition €

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Service des Expositions	132 981
Planétarium	112 551
Service Diffusion d'expositions itinérantes	50 811
Service Hors les murs	40 207
Service de la revue Sciences Ouest	13 047
Conférences	9 900
TOTAL	**359 497**

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
TOTAL	

Le chiffre d'affaires 2020 est de 360 453 €. Il s'incrit dans les activités principales pour 359 497 € et pour 956 € de refacturation de frais généraux annexes.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage